

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 08-13314 / 101941  
Ciments Vigier SA, 2603 Péry  
travaux de maintenance lors de la révision annuelle des équipements  
de production du ciment (1–2 fois/année).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 H  
01.01.2009–28.02.2012 (Nouveau permis)
- 08-13325 / 101744  
Benteler Automotive, branch of Kindlimann SA, 2882 St-Ursanne  
production frappes 1, 2, 3, contrôle qualité, usinage, mécanique,  
maintenance, métrologie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
150 H, 1 F  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-13328 / 100606  
Heraeus Materials SA – Cossonay-Gare  
départements: rectifiage, assemblage, fils, électro-érosion et redressage.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
51 H, 34 F  
19.02.2009–28.02.2012 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-13327 / 110547  
ABC Maritime AG, 1260 Nyon  
administration et technique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H, 1 F  
01.03.2009–28.02.2012 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail en continu atypique (sans alternance) (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 08-12998 / 101301  
ENERGIZER SA Succursale de La Chaux-de-Fonds, 2300 La Chaux-de-Fonds  
atelier fabrication des piles alcalines et des composants  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
230 H, 60 F  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12761 / 100375  
Del West (Europe) SA, 1852 Roche VD  
production: secteur tournage, fraisage, rectification  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
30 H, 1 F  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12762 / 100603  
Laboratoires Serono SA Département de Coinsins, 1267 Coinsins  
département de conditionnement  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12784 / 100206  
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle  
usinage mécanique (centres CNC)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
45 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12916 / 100040  
Glasson Imprimeurs Editeurs SA, 1630 Bulle  
Press: Impression sur machines offset (4 et 2 couleurs).  
Postpress: Apprêt / reliure.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H, 6 F  
18.12.2008–30.06.2010 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12686 / 101760  
Helios A. Charpilloz SA, 2735 Malleray  
atelier «Turbo»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 H, 7 F  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12688 / 101759  
Helios A. Charpilloz SA, 2735 Bévillard  
ateliers de décolletage et de reprises, divers appareillages.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
20 H, 2 F  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

- 08-12689 / 101747  
Lémo (5) SA, 2800 Delémont  
ateliers décolletage et reprise  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
99 H, 4 F  
01.01.2009–31.01.2012 (Renouvellement/modification)
- 08-12692 / 100031  
Bultech Précision SA, 1630 Bulle  
centres d'usinage et de tournage CNC  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
01.01.2009–31.01.2012 (Renouvellement/modification)
- 08-12693 / 109437  
Aptasic SA, 2017 Boudry  
production  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)  
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12782 / 100206  
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle  
service de maintenance pour la production et infrastructure de l'entreprise.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
1 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)
- 08-12914 / 111463  
MIBAG Property + Facility Management, 1213 Petit-Lancy  
Intervention dans le cadre de leurs mandats de gestion immobilière (entretien,  
problème technique) dans le canton de Genève.  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
01.12.2008–30.11.2011 (Nouveau permis)
- 08-12915 / 111464  
MIBAG Property + Facility Management, 1005 Lausanne  
Intervention dans le cadre de leurs mandats de gestion immobilière  
(entretien, problème technique) dans les cantons de; Vaud,  
Valais, Neuchâtel, Fribourg et Jura.  
besoins spéciaux de consommation  
1 H  
01.12.2008–30.11.2011 (Nouveau permis)

- 08-13014 / 110480  
SAXO BANK (SWITZERLAND) SA, 1207 Genève  
service de maintenance Informatique et Infrastructure  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
1 H  
01.12.2008–30.11.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)**

- 08-12765 / 101337  
Juracime SA, 2087 Cornaux NE  
production de ciment  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
12 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)**

- 08-13041 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
Département Maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
12 H  
01.04.2008–31.03.2011 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 décembre 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	50
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.12.2008
Date	
Data	
Seite	8239-8243
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 344

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.